

Délibération n° 2018-006
du Conseil d'Administration
du 15 mars 2018
relative à
« La nomination du directeur de la DOSIP »

Membres du Conseil d'Administration :

M. Antoine PRIMEROSE, Pdt	Présent	Collège G (étudiants) : M ^{me} Mariska SINGH M ^{me} Mathilde GALANTINE	Absente M. Loïc LABYLLE, suppléant
Collège A (professeurs d'université) : M. Pierre COUPPIÉ M. Mathieu NACHER M ^{me} Magalie PIERRE-DEMAR	→ M. NACHER Présent → M. NACHER	Collectivités Territoriales M. Bertrand LÉON, SLM M. Roland LOE-MIE, Cayenne M. Franck ROUBAUD, Kourou	Excusé Présent → M. PRIMEROSE
Collège B (directeurs de recherche) : M. Jérôme ORIVEL	→ M ^{me} PIERREJEAN	M. Jocelyn HO-TIN-NOE, CTG M ^{me} Isabelle PATIENT, CTG	Absent → M. HORTH
Collège C (maîtres de conférence) : M ^{me} Isabelle HIDAÏR-KRIVSKY, VP M ^{me} Isabelle PIERREJEAN M. Idris SADLI	Excusée Présente → M. WILLIAM	Organismes de recherche M. Alex AGAPIT, CNES M ^{me} Annaïg LE GUEN, CNRS	→ M. PRIMEROSE → M. PRIMEROSE
Collège D (chercheurs) : M. Christophe DUPLAIS	→ M ^{me} PIERREJEAN	Monde socio-économique M ^{me} Christine CHUNG M. Gauthier HORTH M. Olivier MANTEZ	Absente Présent Excusé
Collège E (pers. enseignant / chercheur) : M ^{me} Amélie GUIANVARC'H M. Jean-Pierre WILLIAM	Présente Présent	M. André NERON M ^{me} Suzanne PONS M ^{me} Maryse SAGNE	Départ 16h28 pas de procuration Absente → M. HORTH
Collège F (pers. BIATSS) : M. Bertrand RAZAN 1 poste vacant	Présent	Assiste également (art. L711-8 du CE) M. A. AYONG LE KAMA, Recteur	M ^{me} Myriam HO A KWIE-MANGAL
Voix consultative (art. L953-2 du CE) M. le DGS (Guy GARDAREIN) M. l'AC (Richard TABLON)	Présent Présent		
Personnalités Invitées : M ^{me} Valérie ROBINEL, DRH – M. Marc de GEYER, DAJMPA – M ^{me} Sandra STANISLAS, DSRVE – M. Christian HARIDAS, IUFC – M. Michel DISPAGNE, IUFC.			

Vu Le code de l'éducation, notamment l'article D714-4

Vu L'appel à candidature du 19 février 2018

Exposé des motifs : la fonction de directeur de la DOSIP est vacante depuis le 1^{er} janvier 2018.

Considérant : la candidature de M. Claude SANDOT, Professeur Certifié hors classe.

Sur proposition du Président de l'Université de Guyane

Le Conseil d'Administration
Après en avoir délibéré,

Article 1 : APPROUVE la lettre de mission du Directeur de l'Orientation des Stages et de l'Insertion Professionnelle.

Article 2 : EMET un avis favorable à la nomination de M. Claude SANDOT, en qualité de directeur de la DOSIP par intérim jusqu'au 31 août 2020.

Article 3 : DONNE mandat au Président pour signer tous les actes afférents à cette affaire.

Résultat du vote relatif à la présente délibération :

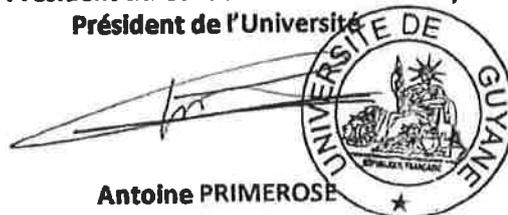
➤	Nombre de votants :	19
➤	Ne prend pas part au vote :	0
➤	Abstention :	1
➤	Contre :	0
➤	Pour :	18

Décision : la présente délibération est approuvée.

Le document validé est joint en annexe à la présente délibération.

Fait et délibéré à Cayenne, le 15 mars 2018

**Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université**



Antoine PRIMEROSE

Lettre de mission

Directeur du Service d'Orientation des Stages et de l'Insertion Professionnelle

Sous l'autorité du Président et en coordination avec le Président du Conseil Académique, le Directeur Général des Services, les Directeurs de composante de formation et de recherche et le Directeur du Service de Formation Continue, le Directeur de la DOSIP est en charge de :

- Développer la politique de l'établissement dans les domaines de l'orientation et de l'insertion professionnelle et de la rendre visible et attractive ;
- Proposer, le cas échéant, des statuts de la DOSIP ;
- Fixer les orientations et déterminer le programme d'études et d'enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle ;
- Coordonner la production de l'information sur l'offre de formation de l'UG, les offres de stages et d'emplois, les guides métiers et les annuaires professionnels et d'en assurer la visibilité (communication, site WEB de l'UG, présentation vers les publics extérieurs...);
- Réaliser une veille sur l'employabilité à l'échelle du territoire, notamment en amplifiant les relations entre l'UG et les partenaires institutionnels et le milieu socio-économique ;
- Favoriser l'implication d'acteurs du monde socio-professionnel dans les projets de l'université ;
- Contribuer à la mise en place d'un campus des métiers ;
- Encadrer l'édition des guides et plaquettes d'accueil et de formation ;
- Accueillir les étudiants et les conseiller sur leur orientation et la construction de leur projet professionnel personnel ;
- Organiser et gérer la mise en place des dispositifs d'aide à la réussite, des actions et des enseignements libres destinés à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et des outils méthodologiques et informatiques pour leur recherche d'emploi, d'orientation ;
- Créer un point relais pour les étudiants en situation de handicap ;
- Optimiser la liaison enseignement secondaire/enseignement supérieur ;
- Veiller à la bonne application des statuts du Service et de la réglementation concernant l'orientation, le suivi des stages et l'insertion professionnelle ;
- Préparer le budget du service dans le cadre des orientations annuelles fixées par le Président et les conseils de l'Université ;

Il supervise le travail du Service d'Orientation des Stages et de l'Insertion Professionnelle de l'Université de Guyane et participe au bon développement de ses diverses missions.

Il rend compte régulièrement devant les instances de l'établissement de l'activité du Service ; il est responsable de la production d'indicateurs de cette activité.

